

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance

Annonces... 25 c. la lg Réclames... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3 M.M. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés, à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL Paraissant les Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois et se paient d'avance.

LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES Trois mois... 5 fr. Six mois... 9 fr. Un an... 16 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Le Journal du Lot et le Courrier du Lot sont désignés, pendant l'année 1870, pour la publication simultanée et in extenso des Annonces judiciaires et Légales de l'arrondissement de Cahors et, par extrait, des Annonces Judiciaires et Légales des arrondissements de Figeac et de Gourdon.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Table with multiple columns: DE CAHORS A LIBOS, DE LIBOS A CAHORS, Prix des places, DE CAHORS A MONTAUBAN & VICE-VERSA, DE CAHORS A PARIS. Includes departure and arrival times and prices for various routes.

Cahors, le 3 Décembre 1870.

Il y a des journaux qui, au lieu de prêcher l'union et la concorde, s'efforcent de semer la désunion et le découragement.

En face de l'étranger, ils osent récriminer et demander aux hommes qui nous gouvernent quels sont leurs droits, quel est leur mandat.

Ainsi le Français reproduisait naguère, à l'adresse de Gambetta, l'audacieuse réponse du comte Adalbert de Périgieux à Hugues Capet: Qui t'a fait roi!

La Gazette de France lui conteste aussi chaque jour le droit de décréter des impôts et des levées.

C'est bien le moment de discuter sur la légitimité du gouvernement.

Chassons les Prussiens, et quand nous aurons conquis la paix, nous discuterons tant que nous voudrons, nous élirons une Assemblée, nous constituerons un Gouvernement légal et régulier.

Mais en attendant, nous nous garderions bien d'entraver ses efforts par des attaques intempestives.

Gouvernants et gouvernés, nous poursuivons le même but, l'expulsion de l'étranger, la délivrance de la Patrie.

N'allons pas semer la discorde et donner de nouvelles armes à l'ennemi.

La France traverse aujourd'hui une crise terrible. Seul, un remède héroïque peut la sauver.

Il faut avoir recours aux mesures extrêmes, il faut tout mettre en œuvre.

En ce moment la question de gouvernement est pour nous d'une importance tout à fait secondaire. Nous voulons avant tout le salut de la Patrie.

Ceux qui y travaillent, quels qu'ils soient, ont droit à notre estime et à notre reconnaissance.

Gambetta nous serait-il tout à fait inconnu, ne serait-il pas notre compatriote, nous blâmerions tout de même les attaques inconsidérées que lui prodigue la Gazette de France.

Ce n'est pas quand un homme consacre à son pays toutes ses heures, toutes ses forces, tout son talent et toute sa vie qu'il convient de le harceler et de le dénigrer systématiquement.

Sans doute Gambetta peut quelquefois se tromper (nul n'est infallible en ce monde, pas même M. Janicot) mais il n'est pas moins vrai qu'il a, en moins de deux mois, organisé une puissante armée, créé d'immenses ressources et mis la France en état de lutter.

Sans soldats, sans généraux, sans artillerie, nous offririons aux Prussiens une proie facile à saisir.

Ils avaient déjà envahi le bassin de la Loire; ils allaient ravager notre Midi.

Le Gouvernement de Tours les en a chassés; qui pourrait le nier?

Sachons donc rendre justice à tous ceux

qui se dévouent, quelles que soient leurs opinions et leurs idées, oublions nos dissentiments, laissons de côté la politique, et à cette heure de danger, ne songeons qu'à la France.

J. DELBAU.

BULLETIN DE LA GUERRE

Tours, 1er décembre soir.

Toute la population tourangelles est sous le coup d'une immense et indescriptible émotion patriotique.

Tours, 4er décembre, 4 h. soir.

Lille, 30 novembre. — Les Prussiens ont évacué Amiens subitement, se repliant en toute hâte vers Paris dans la croyance qu'une grande bataille était engagée sous les murs de la capitale.

Evreux, 30 novembre, 8 h. 05 m.

Aujourd'hui on nous a amené 9 chevaux prussiens tout équipés avec le mousqueton et la selle, et presque en même temps 2 prisonniers dont 1 blessé. D'après les rapports, un engagement aurait eu lieu entre les gardes nationales et l'avant-garde d'une colonne prussienne. Cette avant-garde aurait été fort maltraitée et la colonne aurait battu en retraite.

Les journaux du Loiret attribuent une grande importance au combat de Beauce-la-Rolande (28 novembre.)

Le Journal du Loiret rapporte, mais sans en prendre la responsabilité, les bruits qui circulent:

Nous aurions pris 40 pièces de canon, un grand parc de bestiaux et une quantité considérable d'avoine. L'ennemi aurait laissé entre nos mains 4,000 prisonniers; plusieurs de ses régiments seraient cernés.

Les francs-tireurs de la Mort, embusqués dans la forêt de Montargis, ont tiré sur les éclaireurs ennemis, leur ont tué 5 hommes et ont fait 6 prisonniers.

Le 23, on a reçu à Paris, par un pigeon, 930 dépêches destinées aux familles.

Tours, 1er décembre.

M. de Freycinet et M. Leserre sont partis hier soir pour Orléans avec M. le général Bourbaki, lequel rejoignait son corps.

Les journaux de l'Est annoncent qu'un convoi de dix voitures de sel, destiné à l'armée prussienne, vient d'être saisi dans les environs d'Arbois.

Berlin, 30 novembre.

La Correspondance provinciale dit que la Russie et l'Angleterre ont adhéré à la proposition de la Prusse.

La conférence se réunira à Londres. Les dispositions conciliantes de tous les intéressés ne laissent aucun doute sur une issue pacifique.

Londres, 1er décembre.

Le Daily-News dit que la dépêche du prince Gortchakoff ne sera pas publiée avant que la réponse de lord Granville ne soit remise au prince.

La Russie est prête à donner à la Turquie des garanties meilleures que celles du traité de Paris.

Le Daily Telegraph dit que la chute de la Turquie serait un péril pour l'indépendance de l'Égypte, qui doit faire tout son possible pour empêcher une guerre sur le Danube.

Visite

DE MM. CRÉMIEUX ET GLAIS-BIZOIN à l'armée de la Loire

Hier matin à dix heures et demie MM. Crémieux et Glais-Bizoin membres du gouvernement de la défense nationale, sont arrivés à Orléans par train spécial, accompagnés de M. Cartier secrétaire général du ministère de la justice, de M. de Franqueville délégué du ministère des travaux publics, de M. Lefebvre, député de l'Alsace qui, il y a quelques jours commandait un corps de francs-tireurs dans les Vosges, enfin de notre député du Loiret M. Cocher.

Ces messieurs se sont rendus directement à la Préfecture où ils n'ont séjourné qu'une heure; et ils sont partis aussitôt pour visiter les soldats de l'armée de la Loire et leur distribuer un grand nombre de vêtements d'hiver recueillis à Tours par un comité patriotique présidé par MM. Thiers, Crémieux et Fourichon. Après avoir fait une courte visite au quartier général et s'être entretenus quelques instants avec M. le Général d'Aurelles de Paladine, les deux membres du Gouvernement ont demandé à être conduits au plus prochain campement afin d'examiner par eux-mêmes l'état de nos braves soldats, de s'enquérir de leurs besoins de leur porter quelques encouragements. Bientôt MM. Crémieux et Glais-Bizoin se sont vus entourés d'un grand nombre d'officiers et de soldats.

On était en plein camp, au milieu de ces boues de Beauce qui sont si terribles en hiver; et c'est là au bord d'un fossé plein d'eau, en face d'une redoutable batterie de canons et mitrailleuses, que M. le garde des Sceaux avec une simplicité et une bonhomie vraiment touchantes a voulu adresser à ces braves troupes quelques-unes de ces paroles sympathiques qu'il n'a jamais eu de peine à trouver:

« Vous avez du courage n'est-ce pas mes enfants! leur dit-il; et vous êtes disposés à bien faire votre devoir! C'est qu'aussi vous avez beaucoup à réparer. » Il vous faut venger vos frères trahis plutôt que vaincus; il vous faut délivrer la France envahie. De grands motifs aujourd'hui doivent exciter les courages. Ce n'est plus pour un roi ou pour un empereur; ce n'est plus pour un homme que vous vous battez, c'est pour la patrie tout entière; chacun a les yeux sur vous. Le gouvernement comme vous voyez ne vous oublie pas; et en donnant l'accolade fraternelle à vos chefs, c'est vous tous que je viens féliciter et encourager ici. » M. Glais-Bizoin ne peut résister au désir d'ajouter quelques mots:

« Je ne veux pas vous faire de compliments, mes amis leur dit-il; mais soyez certains que vous valez mieux que vos ennemis. Le soldat Français vaut deux Prussiens et au moins trois Bavares. Bien commandés comme vous l'êtes, vous ne tarderez pas à remporter de nouveaux succès, et à donner la main à vos frères de Paris. N'oubliez pas que vous combattez pour vos foyers, pour vos fa-

milles, pour le sol de la patrie, pour la République, c'est-à-dire pour le gouvernement de tous, pour le pays se gouvernant lui-même. La France a confiance en vous. Vous ne faillirez pas à votre belle mission... »

Ces deux allocutions que nous reproduisons très imparfaitement ont été accueillies par les troupes aux cris répétés de: Vive la France! vive M. Crémieux! vive M. Glais-Bizoin! vive la République! vive le Gouvernement de la défense nationale! Il y avait dans tous ces cœurs une véritable émotion. Les deux illustres visiteurs n'ont point voulu se retirer sans féliciter les chefs de l'attitude calme et résolue de leurs troupes, et pour ne rien oublier, ils ont laissé aux soldats de quoi améliorer un peu, pendant quelques jours, leur frugal repas. Puis les membres du gouvernement provisoire ont repris leur route vers Orléans; et à cinq heures le chemin de fer les reconduisait à Tours, fort contents sans doute de leur journée. Le soir au bivouac les troupes de l'armée de la Loire ne devaient pas être moins satisfaites.

(L'Impartial du Loiret.)

Nouvelles de l'Est.

On nous écrit de Reims des détails sur l'occupation de cette ville par les Prussiens.

Les envahisseurs, depuis que les chefs supérieurs ne sont plus avec eux, exercent leurs violences et leurs déprédations. Les populations de la Champagne sont exposées depuis deux mois à toutes les horreurs et à toutes les vexations de l'invasion.

Il y a quelques jours, un soldat prussien muni d'un billet de logement, eut une altercation avec les personnes chez lesquelles il se présentait. Dans un excès de violence, le soldat arma son fusil, et du même coup tua cet habitant, ainsi qu'une femme qui entra chez un boucher pour y faire des acquisitions.

L'autorité militaire a ordonné une enquête pour la forme, qui n'amènera pas la punition du coupable.

Le 17 de ce mois, MM. Henrot, Themas et Brébat, membres du conseil municipal, furent enlevés pendant la nuit, dans leur domicile, et envoyés prisonniers à Magdebourg. Voici quel était leur crime: On trouvait mauvais qu'ils se fussent opposés à ce que le Palais-de-Justice de Reims, situé au centre de la ville, fût converti en hôpital; on leur reprochait en outre de faciliter les enrôlements des garde mobiles que les Prussiens entendent retenir, puis de se tenir en rapport avec le gouvernement de la défense nationale.

Nous ne parlerons pas des notables de la ville qui se voient contraints de monter sur les locomotives, afin de garantir aux Prussiens que les trains qu'ils font partir seront à l'abri de toute tentative de déraillement.

Mais ce qu'il y a d'aussi redoutable que nos ennemis, ce sont les maraudeurs venus d'Allemagne, qu'ils traînent à la suite de leurs armées.

Ces maraudeurs ont de grandes charrettes dans lesquelles ils emballent, pour les diriger sur leur pays, les objets de toute sorte, comme linge, meubles, vêtements, argenterie, batteries de cuisine, qu'ils vo-

lent dans les maisons abandonnées. Ces objets sont effrontément emballés sous les yeux des habitants, qui ne peuvent réclamer contre cet immonde brigandage, sans s'exposer aux plus durs traitements.

Ces maraudeurs apportent d'Allemagne les provisions qui nous font défaut, comme par exemple du tabac et des cigares, et les vendent fort cher aux habitants dépourillés.

Presque toutes les villes et les villages de la Champagne ont été ravagés par ces brigands, et depuis près de deux mois, des convois chargés de leur butin, se dirigent vers l'Allemagne.

Voilà comment entendent la guerre, les soldats et les alliés d'un roi qui n'ouvre point la bouche sans parler de Dieu, de la Providence et de la mission moralisatrice qu'il prétend accomplir.

Crue de la Loire et du Cher.

Une crue très sérieuse qui se manifeste dans la Loire et le Cher, vient apporter un précieux concours à nos soldats, en mettant une entrave aux opérations de l'ennemi.

Le préfet du Loiret vient de transmettre aux préfets de Blois, de Tours, d'Angers et de Nantes et au sous-préfet de Saumur la dépêche suivante:

Une crue se manifeste sur la Loire. On présume que le maximum sera d'environ 1 m. 50 c.

La rivière du Cher est également en crue: on pense que le maximum pourra être de 2 m. 55 c. à Saint-Aignan et qu'il aura lieu le 30 novembre, vers dix heures du matin.

On n'a pas de nouvelles de l'Allier.

Situation

DE L'ARMÉE ASSIÉGEANTE DE PARIS d'après un correspondant du Times.

Un correspondant du Times qui a demeuré à Paris depuis le commencement du siège jusqu'au 27 octobre et ensuite jusqu'au 9 novembre à Versailles, d'où il est venu à Tours en traversant la Normandie et les départements qui sont aujourd'hui le théâtre des opérations militaires de l'armée allemande aux prises avec l'armée française de la Loire, résume ainsi, d'après ce qu'il a vu des mesures adoptées par le Gouvernement de Tours et des sentiments dont les provinces sont animées, son appréciation de l'état des choses:

Je regarde comme très critique la position de la grande armée qui assiège Paris. Il peut arriver qu'un désastre vienne la frapper qui compense pour les Français ceux de Sedan ou de Metz.

Les Allemands ont pour eux la discipline, la force numérique et des généraux consommés; mais ils sont loin de leur pays.

Les Français ne leur cèdent pas sous le rapport de la valeur; supérieurs en nombre ils sont inférieurs quant à la discipline et au talent des généraux, qui du reste ne sont encore qu'imparfaitement connus; mais ils ont certainement un immense élan de patriotisme.

Si les communications des Allemands avec leur pays sont coupées, tandis qu'ils ne peuvent encore entrer dans Paris, comme ils sont dans l'impossibilité de tirer leurs subsistances des campagnes qui entourent Paris,

qu'adviendra-t-il ? Ces orgueilleux et altiers Prussiens, qui ne se sont pas contentés de la victoire de Sedan, ni plus tard de la reddition de Metz, qui n'ont obstinément à vouloir humilier et abaisser la France au moyen de la prise de Paris et en lui arrachant un traité de cession de ses provinces du Rhin, qui ne se contentent pas de l'excès de gloire militaire qu'ils ont déjà acquise, qui ont dédaigné les larges concessions, les conditions avantageuses de paix que M. Jules Favre était prêt à offrir, qui, comme but de guerre, n'aspirent à rien de moins qu'à voir la belle et fière tête de Paris protournée dans la poussière à leurs pieds, ces Prussiens peuvent encore avoir sujet de regretter aussi amèrement la guerre d'agression qu'ils ont commencée contre la nation française à partir de la prise de Sedan que les français ont eu à se repentir de leur initiative belliqueuse qui a eu son terme ce jour là.

Une cause juste dans le principe peut devenir unique.

Il faut plaindre les malheureuses nations qui sont contraintes de suivre leurs empereurs ou leurs rois dans des guerres comme celle que nous avons à déplorer aujourd'hui.

Il n'est pas impossible que le jugement de Dieu se manifeste d'une manière frappante en laissant les souverains des deux côtés, avec leurs conseillers et leurs armées, prisonniers réciproquement de leurs ennemis.

Ce serait assurément un curieux spectacle, une étrange leçon pour le monde !

**Réponse du Gouvernement**  
AU GÉNÉRAL CAMBRIELS

En réponse à la lettre si noble et si digne qu'il lui avait écrite pour lui demander des juges, M. le général Cambriels a reçu de M. Gambetta la dépêche télégraphique suivante, qui achève de venger l'ancien commandant supérieur de l'armée de l'Est, des basses et odieuses calomnies dont il est l'objet de la part de détracteurs systématiques :

Le ministre de l'intérieur et de la guerre au général Cambriels, à Lagrasse.  
Tours, le 27 novembre 1870.

J'ai reçu, général, la lettre par laquelle vous me demandez la convocation d'un conseil de guerre devant lequel vous voudriez expliquer votre conduite, afin de mettre un terme aux accusations sans preuves dont vous êtes l'objet dans quelques journaux.

J'ai d'abord à m'excuser d'avoir répondu si tardivement à cette lettre ; mais je vous prie de mettre sur le compte d'une absence forcée que je viens de faire, le retard involontaire que j'ai mis à vous faire connaître mon opinion sur cet incident.

Je ne puis convoquer le conseil de guerre que vous réclamez avec une instance qui vous fait le plus grand honneur à mes yeux. Vous ne pouvez ni devez oublier les termes dans lesquels nous nous sommes quittés, non plus les divers télégrammes que je vous ai adressés et qui sont de nature à vous couvrir suffisamment devant l'opinion publique.

Après ces diverses communications, si je convoquais le conseil de guerre que vous demandez, je semblerais participer dans une mesure quelconque aux sentiments de suspicion qui vous poursuivent contre toute justice, et c'est ce que je ne veux à aucun prix.

Je ne puis donc répéter ici que ce que je vous ai dit à plusieurs reprises, à savoir : que lorsque j'ai quitté Besançon, je vous ai laissé votre commandement, parce que ma confiance en vous restait pleine et entière, malgré la retraite des Vosges ; que depuis, vous avez dû résigner le commandement pour des raisons de santé que j'ai pu juger

moi-même comme très-légitimes ; que c'est avec mon consentement et tous mes regrets de me priver momentanément de vos services, que vous êtes venu prendre le repos dont aviez besoin, et qu'enfin, j'ai toujours eu le dessein de vous appeler à un autre commandement dès que vous vous jugeriez vous-même en état de suffire aux nécessités du service.

Je compte, général, que cette nouvelle lettre de moi, dont je vous autorise à faire l'usage qui vous semblera bon, suffira pour confondre vos accusateurs et pour vous rendre le repos et la tranquillité d'esprit auxquels vous donnez droit les fatigues que vous avez endurées au service de la France et de la République.

Recevez, général, l'assurance de mes sentiments, de ma sincère et haute considération.

Signé : LÉON GAMBETTA.

**La bataille de Coulmiers**

Rapport du général en chef de l'armée de la Loire sur la bataille de Coulmiers, livrée le 9 novembre 1870.

Nous publions ci-dessous le résumé qui termine ce rapport sur la première victoire donnée à la France par la République :

« En résumé, dans la journée du 9, nous avons enlevé toutes les positions de l'ennemi, qui, d'après l'aveu d'officiers bavarois faits prisonniers, doit avoir subi des pertes considérables.

« Nous avons eu à lutter contre le 1<sup>er</sup> corps d'armée bavarois assisté de cavalerie et d'artillerie prussiennes.

« Cette journée eut pour résultat d'obliger l'ennemi à évacuer non-seulement toutes les positions retranchées qu'il occupait derrière la Mauve et dans les environs d'Orléans, mais encore d'abandonner en toute hâte cette ville, pour battre en retraite sur Artenay par Saint-Péravy et Patay, en laissant entre nos mains plus de 2,000 prisonniers sans compter tous les blessés.

« La pluie et la neige qui étaient tombées toute la nuit et dans la journée du lendemain, et qui avaient détrem্পé les terres, rendirent impossible une poursuite qui eût pu nous donner de plus grands résultats.

« Malgré ces difficultés, une reconnaissance poussée jusqu'à Saint-Péravy s'empara de deux pièces d'artillerie, d'un convoi de munitions et d'une centaine de prisonniers dont cinq officiers.

« Le général de Pallières, dont la marche sur Orléans avait été calculée sur une plus longue résistance de l'ennemi, marcha pendant 14 heures, dans la journée du 9, dans la direction du canon, et, malgré tous ses efforts, ses têtes de colonnes ne purent arriver à la nuit que jusqu'à Chevilly.

« Nos troupes d'infanterie de ligne et nos mobiles, qui voyaient le feu pour la première fois, ont été admirables d'entrain, d'aplomb et de solidité.

« L'artillerie mérite de grands éloges, car, malgré des pertes sensibles, elle a dirigé son feu et manœuvré, sous une grêle de projectiles, avec une précision et une intrépidité remarquables.

« Nos pertes, dans cette journée, ont été d'environ 1,500 hommes tués ou blessés.

« Le colonel de Foulonge, du 31<sup>e</sup> de marche, a été tué.

« Le général de division Ressayre, commandant la cavalerie du 16<sup>e</sup> corps, a été blessé par un éclat d'obus.

« Je ne saurais trop vous dire, Monsieur le Ministre, combien j'ai eu à me louer de la vigueur que l'armée tout entière a mon-

tré dans cette journée.

« Il serait trop long de citer tous les actes de courage et de dévouement qui me sont signalés.

« J'ai l'honneur de recommander à toute votre sollicitude les demandes de récompenses que je vous adresse, et qui sont toutes justifiées par des faits d'armes accomplis dans cette circonstance.

« Agréez, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon profond respect.

« Le général en chef de l'armée de la Loire,  
Signé : D'AURELLES.

**L'armée de la Loire.**

D'après les journaux de Tours, de Loir-et-Cher et du Loiret et suivant nos propres renseignements, le résultat de ces dernières journées serait celui-ci : Nous avons repris Montoire, Bessé, St-Calais, Mondoubleau, Brou, Nogent-le-Rotrou à notre gauche, Montargis à notre droite; nous aurions perdu Châteaudun. Vendôme resté à l'abri d'un coup de main de l'ennemi qui de ce côté du moins, semble battre en retraite. On ajoute qu'une excellente affaire aurait eu lieu entre Vendôme et Châteaurenault.

Les Prussiens étaient entrés, il y a quelques jours à Montargis au nombre de 20 mille hommes et 48 pièces de canon. C'est à la suite du combat livré à Ladon que cette ville a été évacuée. Dans ce combat 1,500 mobiles appuyés par de l'artillerie, auraient dispersé 4,000 Hanoviens. L'engagement avait lieu dans le parc de M. Grenet, ingénieur des Ponts-et-chaussées attaché au ministère des travaux public. L'ennemi après des pertes considérables, s'est retiré sur Pithiviers, en emmenant le Sous-Préfet M. Charbonnier et deux notables habitants de la ville, MM. Léorier et de Vaublanc qu'ils prétendent retenir comme otages, nous ne savons à quel titre.

A Arthenay, un bataillon du 39<sup>e</sup>, une compagnie d'éclaireurs et un escadron de lanciers, en position derrière le talus du chemin de fer, ont tué une centaine d'hommes aux Prussiens, sans en perdre un seul. — A Châteauguillard, village situé entre Arthenay et Toury, les Prussiens avaient espéré surprendre nos soldats, pendant la nuit, et les mitrailler à l'aide des batteries dissimulées derrière des tas de fumier. Un régiment de zouaves fut lancé à la baïonnette contre l'ennemi, qui se hâta de se retirer, en laissant aux zouaves deux pièces de canon et une mitrailleuse. — A Bois-Commun, dans un engagement d'une certaine importance et victorieux également pour nos armes, l'ennemi a dû abandonner dans la boue, des canons que nos troupes s'occupaient encore hier à retirer. — Un aide-de-camp du Prince Frédéric-Charles a été fait prisonnier; le Journal du Loiret assure qu'il était le 29 à la Manutention militaire d'Orléans. — Le Comte Plater, mort à la suite de l'affaire de Neuville, était le dernier fils d'une des plus grandes familles de la Prusse et de l'Allemagne.

**LES INFORMATIONS**

M. Gambetta vient de prendre l'arrêté suivant :

« Attendu la nécessité de l'unité dans le commandement des forces militaires destinées à opérer dans l'Ouest.

« Le général commandant le 21<sup>e</sup> corps d'armée est investi du commandement supérieur des forces en campagne, dans cette région, y compris toutes celles provenant du camp de Conlie et commandées par le général de Kératry.

Le commandant supérieur du 21<sup>e</sup> corps

est l'ancien capitaine de vaisseau Jaurès, promu tout récemment au grade de général de division.

On écrit de Belgique que, près de Sedan, des francs-tireurs ont capturé une voiture chargée de dépêches prussiennes et contenant 80,000 francs en numéraire. Les uh-lans qui l'escortaient ont cherché un refuge sur le territoire belge, où il ont été arrêtés, tandis que les francs-tireurs prenaient le chemin des bois avec leur butin.

Dans l'Est, à part l'investissement de Bel-fort, qui lui-même ne paraît pas une opération sérieuse, la marche de l'ennemi sur Lyon est suspendue, sinon abandonnée, et la vallée de l'Oignon est rendue aux Français.

**Chronique locale**

**Circulaire de Tours**

Aux gardes nationales des départements.

GARDES NATIONAUX,

Au moment où la résistance nationale doit se livrer à un immense et suprême effort sur toute l'étendue du territoire, le Gouvernement de la République invite les gardes nationaux sédentaires de toutes les communes appelés à prendre part à des combats contre l'ennemi, de quelque importance qu'ils soient à se considérer comme soldats et à s'inspirer de tous les devoirs de la vie militaire.

Le premier service que les gardes nationaux doivent rendre, c'est de se montrer prévoyants pour eux-mêmes. Ils ne devront quitter les foyers qu'avec leurs armes en bon état, leurs munitions soigneusement mises à l'abri et pourvus de chaussures de chasse ou de route, susceptibles de résister à de longues marches et d'un sac contenant des provisions de vivres. Ceux de nos concitoyens qui voudraient faire de leur fortune ou de leur aisance un noble et patriotique usage, penseront à leurs voisins, plus pauvres, en les aidant de leur bourse et de leurs conseils.

Il s'établirait entre tous les habitants d'une même commune une confraternité militaire qui contribuerait puissamment à la bonne attitude des troupes, et ces précautions qui ne sauraient coûter à l'initiative individuelle aucun effort, seront pour l'administration de l'intendance, un concours et un soulagement précieux.

Il est essentiel de bien comprendre et de ne pas s'exagérer la portée de la Circulaire qui précède. Il est évident que, pour l'instant, elle ne peut s'appliquer aux gardes nationales des départements non menacés de l'invasion.

Elle atteint seulement les pays dans le voisinage desquels l'insolent ennemi cherche à semer la terreur par ses audacieuses entreprises qui doivent cesser devant tout corps, tant soit peu organisé.

Si par malheur le Midi était envahi, ce qu'à Dieu ne plaise, quoi de plus naturel que de s'armer et de défendre nos foyers, nos familles, nos biens !

Quel est le cœur français qui aurait même besoin d'un ordre, pour courir en cette circonstance, au combat ?

Ainsi donc, point de pessimisme ; la Circulaire ministérielle est une mesure de précaution : Il faut que toute la France se tienne en éveil, car l'esprit de résistance, bien établi partout, sauvera la Patrie.

L. L.

Par décrets en date du 30 novembre 1870.

Sont nommés :  
Avocat général à la cour d'Agen, M. Gre-

nier de Cardenal, avocat à Villeneuve-sur-Lot, en remplacement de M. Simon.

Substitut du Procureur général à la cour d'appel d'Agen, M. Cabadé (Amédée), avocat à la cour d'appel d'Agen, en remplacement de M. Destannes de Bernis.

Procureur de la République près le tribunal de première instance d'Agen, M. Imbert, avocat à Lesparre, en remplacement de M. Calmels de Pontis.

Procureur de la République à Marmande, M. Champeix, avocat à Villeneuve-sur-Lot, en remplacement de M. Irat.

La nouvelle de la victoire de Paris, a été connue à Cahors, dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 décembre.

La joie était immense. — La dépêche, lue du balcon de l'hôtel-de-ville, devant une foule considérable, a rempli tous les cœurs d'espérance.

Les acclamations les plus enthousiastes ont accueilli ce premier grand succès de nos armes, trop longtemps éprouvées.

Les souscriptions déjà versées dans nos bureaux pour les blessés, s'élèvent à 2,918 fr. 35 centimes.

Nous avons remis aujourd'hui, cette somme, avec le nom des donateurs, entre les mains de M. le Secrétaire général de la Préfecture, qui a bien voulu nous délivrer le reçu suivant :

« Je soussigné, Secrétaire général de la Préfecture du Lot, agissant en ladite qualité, déclare avoir reçu ce jourd'hui, 3 décembre 1870, de M. Layton, directeur du Journal du Lot, la somme de Deux mille neuf cent dix-huit francs trente-cinq centimes, montant de diverses souscriptions individuelles ou collectives, en faveur des blessés Français. — Ladite somme sera par moi immédiatement versée à la caisse de M. le Trésorier payeur général du Lot, pour être tenue à la disposition du service des ambulances du département, sans qu'elle puisse être détournée en aucun cas de cette destination spéciale. »

Cahors, le 3 décembre 1870.

Le secrétaire général,  
BOUDOUSQUÉ.

Pour la chronique locale : A. Layton.

**PRÉFECTURE DU LOT.**

**EXPROPRIATION**

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Exécution de l'article 45 de la loi du 3 mai 1841.

**AVIS.**

Par acte passé devant M. le Maire de la commune de Bouziès, le sieur Faurie, Pierre, a cédé au département pour l'établissement du chemin vicinal ordinaire de 2<sup>e</sup> classe, n° 3, de Bouziès à St-Géry, savoir :

Deux ares 34 centiares de terre et vigne.  
Cinq ares 80 centiares de vigne.

Moyennant la somme de cinq cent cinquante francs.

Cahors, le trente novembre mil huit cent soixante-dix.

Le Préfet du Lot,  
Signé : BÉRAL.

**Dernières nouvelles**

Tours, 3 décembre, 3 heures  
45 minutes, soir.

Sur Loire, série d'engagements sans résultat. — Général de Sonis, blessé et prisonnier. — Gardons nos positions ; moral des troupes excellent.

Dans l'Est, Autun a été à deux reprises attaqué par l'ennemi, et deux fois l'ennemi a été repoussé, la seconde avec des pertes importantes.

Dans le Nord, retraite ennemi paraît s'accen-tuer.

**A VENDRE OU A LOUER**

UNE  
**MAISON**

SISE  
**RUE DE LA MAIRIE, 6**  
**A CAHORS**

Cette MAISON se compose : d'un premier étage divisé en Cinq pièces ; d'un deuxième étage composé également de Cinq pièces et d'un Balcon couvert ; une Grande pièce, où un chef de service pourrait établir ses bureaux, forme le troisième étage, au-dessus duquel est un Galetas.

Une grande Cave voûtée fait partie de la Maison.

S'adresser à M. Layton, imprimeur, rue du Lycée, qui en est le propriétaire.

**LIBRAIRIE UNIVERSELLE**

J. - U. **CALMETTE** A CAHORS.

**THÉORIE**

du Garde national sédentaire et mobile,

contenant la manœuvre du fusil Chassepot, du fusil à Tabatière, et à Piston et la loi sur la garde nationale sédentaire et mobile.

1 fort volume in-32 cartonné . . . . . » 75 c.

Le même ouvrage par la poste (franco) . . . . . » 90 c.

PLAN DES FORTIFICATIONS DE PARIS AVEC FEUX CROISÉS. » 75 C.

**PUBLICATION POPULAIRE**

PROCHAINEMENT EN VENTE.

Jolie photographie de **GAMBETTA** au prix modique de

**20 CENTIMES**

**ARMES DE LUXE & QUNCAILLERE**

**LÉON DELRIEU**

Sur les Boulevards, en face la Mairie.

CAHORS

**DÉBIT DE POUVRE DE CHASSE**

FUSILS LEFAUCHEUX et FUSILS à bague, RÉVOLVERS, CARABINES et PISTOLETS, système FLOBERT. — CARTOUCHES et ACCESSOIRES pour LEFAUCHEUX. — CARTOUCHES pour RÉVOLVERS et FLOBERT.

Gaëres, Carniers et Cartouchières, Poires à poudre, Sac à plomb, Amorce, Plombs et grenaille de fonte. — REPARATION D'ARMES DE TOUT SYSTÈME. — Grand assortiment d'articles de Pêche, Mèche de sûreté pour la mine, etc., etc.

TOUTES LES ARMES, ARTICLES DE CHASSE ET DE PÊCHE SONT VENDUS AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS

**ALTERATIONS DU TEINT**

LE LAIT ANTEPHÉLIQUE

pur ou mêlé d'eau (il y a une instruction) enlève masque de grossesse, taches de rousseur, lentilles, grappes, les feux, rougeurs, boutons, efflorescences, etc. — conserve la peau du visage unie et transparente. Paris, CANDES et C<sup>e</sup>, boulevard St-Denis, 2 ; Cahors, à la pharmacie Vinel. Se défier des imitations **FLACON, fr**,